MÉTHODE SCHLESINGER

POUR GUÉRIR RADICALEMENT

LES MALADIES DES YEUX

PAR LE SEUL MOYEN

DES VERRES DE LUNETTES.

MÉTHODE SCHLESINGER.



MALADIES DES YEUX

GUÉRISON RADICALE

PAR LE SEUL MOYEN

DES VERRES DE LUNETTES,

DE TOUTES LES ALTÉRATIONS DE LA VUE,
SOIT DE NAISSANCE, SOIT DE CELLES QUI PEUVENT SURVENIR
DANS LE COURANT DE LA VIE;

INVENT. M. H. L. SCHLESINGER.

Si l'on ne désarme pas la haine
injuste, la bonne foi séduite mérite
bien qu'on la détrompe.
(R. D'AMADOR.)

PARIS.

IMPRIMERIE DE FAIN ET THUNOT,

RUE RACINE, 28, PRES DE L'ODÉON.

1845

AVANT-PROPOS.

Toute invention, quelles que soient sa nature et la branche d'industrie à laquelle elle appartienne, rencontre des obstacles; et quand elle est merveilleuse et extraordinaire, c'est-à-dire quand elle a pour but d'introduire une branche d'industrie à laquelle personne n'avait jamais songé auparavant, telle que l'application de la vapeur d'eau au mouvement des machines, l'inventeur est certain de trouver des adversaires à l'infini qui emploient tout leur crédit à jeter le ridicule sur sa découverte, parce qu'il leur est aussi impossible de s'en attribuer l'honneur que de s'en rendre compte. Cependant, si l'inventeur ne perd pas courage, il arrive toujours qu'il rencontre des spéculateurs d'un esprit éclairé qui mettent sa découverte en valeur et la propagent dans le public.

Mais si l'invention est du domaine de la médecine, si elle a pour objet de guérir radicalement, par des moyens extraordinaires, des maladies réputées jusqu'alors incurables, l'inventeur est certain de rencontrer presque dans chaque médecin,

non-seulement un adversaire, mais encore un ennemi acharné.

Lorsqu'une découverte se fait dans les arts industriels ou mécaniques, dès que les savants l'ont reconnue bonne, il arrive souvent qu'ils oublient leur amour-propre et s'empressent non-seulement de l'apprécier justement, mais encore de la soutenir de tout leur pouvoir. Mais si elle entre dans le domaine de l'art de guérir, Messieurs les médecins, tout en reconnaissant sa bonté et son mérite, ne reculent devant aucun des moyens qui peuvent la faire échouer. Peu leur importe que, seulement en France, le nombre des aveugles augmente chaque année de plusieurs milliers.

Il est vrai qu'il leur arrive quelquefois de reconnaître la bonté d'une invention ; mais cela seulement quand elle fait partie de la chirurgie, et qu'il est facile de l'imiter ; par exemple l'opération de la cataracte au moyen de l'abaissement, découverte faite par une couturière (cette femme pratiquait l'opération à l'aide d'une aiguille anglaise à coudre).

Mais si l'invention ne dépend ni de la chirurgie, ni de la médecine ordinaire et qu'il soit impossible de l'imiter, alors ils voient en elle non-seulement un préjudice notable, mais encore un ombrage à leur dignité et à leur intérêt personnel.

A cela il faut ajouter que si l'homœopathie leur

a déjà fait éprouver un échec sensible, ma méthode leur en cause bien davantage, puisque les maladies qui se guérissent par l'homœopathie peuvent souvent se guérir aussi par l'allopathie (médecine ordinaire); tandis que les maladies des yeux qui se guérissent par des verres de lunettes n'admettent aucun autre traitement que le mien.

Il y a une vérité proverbiale, c'est qu'il ne faut jamais s'adresser à un marchand pour savoir si la marchandise de son voisin est meilleure que la sienne, ou à un fabricant pour s'assurer de la supériorité des produits du fabricant voisin.

Le malade, avant et pendant le développement de la maladie, achète habituellement des lunettes, sans prendre d'autre conseil que de lui-même, soit qu'il les tienne pour un remède innocent, soit qu'il sache bien que les médecins et les opticiens ne sont point capables de le diriger dans son choix. Mais lorsqu'il s'aperçoit que sa vue s'est troublée au point qu'il ne peut plus voir avec aucune espèce de lunettes, il arrive souvent qu'il oublie la sage maxime énoncée ci-dessus. Au lieu de prendre des renseignements directs aux personnes que j'ai guéries depuis longtemps, il croit aux mensonges de quelques détracteurs qui nient des faits positifs, parce qu'il leur est impossible de s'en rendre compte; ou il s'adresse justement au médecin qui l'a réduit dans l'état déplorable où il se trouve; ou bien encore il va demander à un oculiste quelconque s'il doit se mettre entre

mes mains. Quand enfin il reconnaît son erreur, il est souvent trop tard.

Pour détromper la bonne foi séduite, j'ai pensé qu'il était nécessaire de publier un ouvrage capable de mettre le public en état de se faire une idée exacte de ma méthode.

Dans ce but je me suis efforcé de donner les plus amples détails sur les propriétés et les qualités des verres de lunettes; j'ai démontré ensuite les causes qui pouvaient les rendre nuisibles pour la vue, et dans quelles circonstances ils pouvaient servir de moyen infaillible pour guérir non-seulement les maladies des yeux, mais aussi les maladies du corps qui produisent les premières.

J'ai cité le nom et l'adresse d'un grand nombre de personnes guéries à Bordeaux, afin qu'on puisse s'assurer de la vérité des faits que j'avance.

Pour être compris de tout le monde, j'ai évité, dans le cours de cet ouvrage, les mots empruntés aux langues mortes et les termes scientifiques peu connus du vulgaire.

MÉTHODE SCHLESINGER.

> Si l'on ne désarme pas la haine injuste, la bonne foi séduite mérite bien qu'on la détrompe.
> (R. D'Amador.)

CHAPITRE PREMIER.

Depuis Hippocrate jusqu'à nos jours, personne n'est encore parvenu à améliorer et encore bien moins à guérir la cataracte (*sans opération chirurgicale*), l'amaurose, la goutte sereine, le strabisme (loucher, *aussi sans opération chirurgicale*), la myopie, la presbyopie, la plus grande partie des inflammations des yeux, etc., etc.

Les médecins, auxquels sont confiés le bonheur et la vie de l'homme, eux, dont le premier devoir est de recueillir avec empressement tous les moyens de guérison; eux, dis-je, s'oublient à ce point, qu'ils se persécutent les uns les autres, par des jalousies mutuelles, et vont jusqu'à traduire

devant les tribunaux ceux d'entre eux qui vendent ou prescrivent des remèdes secrets, c'est-à-dire composés d'une autre façon que ne l'indique la formule du *Codex médical*. Peu leur importe que l'inventeur de ces remèdes guérisse des maladies qu'on n'avait jamais pu guérir avant lui!

Ajoutons que depuis 30 à 40 années, l'état de médecin n'est, pour la plupart de ceux qui le professent, qu'une spéculation commerciale et un moyen de gagner de l'argent. Aussi, depuis cette époque, le nombre des médecins a plus que triplé.

Si l'on fait attention à ce qui précède, on verra facilement que s'il survient un ennemi commun, c'est-à-dire, si quelqu'un se présente avec une méthode nouvelle, possédant toutes les qualités désirables, et qui guérisse non-seulement les maladies des yeux, mais encore toutes les maladies du corps qui sont la cause des premières; alors les médecins oculistes, et même un grand nombre de médecins ordinaires se croiront menacés d'un préjudice notable. En effet, pour les premiers, c'est une ruine presque totale. Mais les seconds, à part la jalousie, n'ont aucun motif d'être mes ennemis; puisque les maladies du corps qui se guérissent par le fluide électrique des verres de

lunettes, sont des maladies chroniques. Or le malade atteint de ces sortes de maladies ne s'adresse que rarement à un médecin; et quand la douleur du mal est trop violente, il a recours à des remèdes domestiques.

Remarquons, en outre, que pendant la durée du traitement, les verres n'admettent concurremment avec eux, ni médicaments pharmaceutiques, ni opération chirurgicale quelconque. Le traitement, suivant la plus exacte acception des mots, n'est absolument qu'un travail physique, mathématiquement calculé.

Or ce travail physique n'est pas aussi facile à imiter que MM. les médecins l'ont cru d'abord. Depuis longtemps, ils sont persuadés que, pour y parvenir, il faut des études longues et pénibles : il faut acquérir la science de l'optique, la connaissance profonde des yeux dans leur état naturel (sain), et dans leur état maladif; il faut, d'après mon expression, connaître le langage des yeux par lequel ils se révèlent à l'examinateur, et par lequel celui-ci peut comprendre, dès le commencement comme pendant toute la durée du traitement, quels sont les verres dont ils ont besoin.

Il n'est donc pas étonnant que mes détracteurs, voyant l'impossibilité de s'approprier ma méthode,

emploient tous les moyens de la déconsidérer et de la faire échouer, si cela était en leur pouvoir (1). Ils comptent sur leur influence, et sur la crédulité du public; et malheureusement, ils ne réussissent que trop souvent (2). Quant à moi, je suis soutenu par la bonne cause, animé d'un courage et d'une volonté inébranlables, et avec de pareilles dispositions, on sort toujours vainqueur de la lutte.

Les moyens que mes adversaires emploient pour me nuire sont ridicules et absurdes. Ils m'appellent charlatan; ils disent que l'emploi de mes verres est dangereux, que le malade trouve au début du traitement une amélioration, mais que bientôt après le mal devient pire qu'auparavant.

(1) Heureusement pour moi, et plus heureusement encore pour le public, que les sciences physique et mécanique sont considérées comme des arts libres. Ainsi la loi ne peut défendre au mécanicien d'exercer utilement son art. Il en est de même de l'application de l'électricité magnétique.

(2) Durant le cours de ma vie active j'ai plus d'une fois rencontré des personnes qui avaient prêté l'oreille aux calomniateurs, et n'ont ensuite reconnu leur erreur que lorsqu'il n'était plus temps. Pendant mon séjour à Bordeaux, je pourrais nommer un assez bon nombre de malades qui se sont présentés à moi quand la guérison était encore possible. Au lieu d'utiliser des moments précieux, ils ont retardé, sous différents prétextes, de se mettre entre mes mains: quelque temps après ils se sont présentés de nouveau; mais il était trop tard: l'aveuglement était complet, ou la guérison n'était plus possible.

Je suis donc dans l'obligation de démasquer l'imposture, de prouver la fausseté des accusations dirigées contre moi. C'est ce que je vais faire, et d'une façon irrécusable.

Examinons d'abord l'accusation de charlatan.

Un charlatan est un homme ignorant et audacieux qui provoque l'attention publique par une mise et des manières extraordinaires, par le luxe extravagant qu'il étale dans ses appartements; un homme, dont la parole est vaniteuse, qui placarde à tous les coins de rue d'immenses et pompeuses affiches, qui remplit les journaux d'annonces brillantes, etc., etc. Le charlatan promet de guérir des maladies qu'il est hors d'état de comprendre; il promet tout ce qu'on lui demande, pour extorquer de l'argent.

Or l'on sait parfaitement bien qu'il n'existe rien de commun entre moi et le tableau précédent; rien dans mes habitudes, ni dans mon caractère, ni dans mon langage. On sait au contraire que ma conduite envers les malades est franche et loyale. Si je reconnais, aux signes extérieurs de la maladie, ou par la manière dont elle s'est déclarée, que la guérison est impossible, je refuse toujours le traitement. S'il arrive que je tente un essai pendant huit ou quinze jours, et qu'après ce temps je

reconnaisse que la guérison n'est pas possible, je ne réclame jamais aucune rétribution ni pour mes soins, ni pour mes propres dépenses. J'ajouterai à cela que je renvoie tous ceux qui s'obstinent à ne pas suivre exactement mes prescriptions, quelles que soient d'ailleurs leur position et leur fortune. De plus, quand un malade se met entre mes mains, je le préviens de quelles infirmités il ne peut pas guérir; et presque toujours je promets moins que je ne tiens en effet. Or, si vous m'appelez charlatan, parce que je ne suis ni docteur-médecin, ni officier de santé, ni bachelier, j'estime qu'il serait très-heureux pour le public qu'un grand nombre d'entre vous voulussent être charlatans comme moi.

En second lieu, vous dites que l'emploi de mes lunettes est dangereux. Mais, pour donner son avis sur un point aussi grave et délicat, il me semble qu'il faudrait avoir au moins la connaissance des verres, connaissance que vous n'avez point du tout. Vous donnez vous-mêmes la preuve évidente de ce que j'avance, *par la multitude d'ouvrages que vous avez écrits sur les maladies des yeux.*

Tous les auteurs avouent que les maladies des yeux mentionnées (page 5) sont incurables;

c'est-à-dire, ils ne l'avouent pas franchement; ils disent seulement que la guérison est quelquefois possible au début de la maladie, alors qu'elle vient de se déclarer; mais que si elle a déjà fait des progrès, on ne réussit que très-rarement à arrêter le mal. Ainsi, au lieu de chercher à guérir les maladies que vous avez toujours regardées comme incurables, vous remplissez vos livres de choses les plus insignifiantes. Vous adressez les plus grands éloges : à celui-ci parce qu'il a découvert dans le globe de l'œil une veine que vous n'aviez pas aperçue avant lui; à celui-là parce qu'il a trouvé que dans certaines maladies où l'œil devient aveugle, il arrive que la pupille, la cornée, l'iris, la rétine, etc., prennent telle ou telle couleur, ou telle ou telle altération. Vous vous disputez même pour les noms des maladies que vous avez multipliés à l'infini.

Comment se fait-il donc que vous n'ayez jamais donné place au moindre détail concernant les verres de lunettes? Le mot de l'énigme, le voici : Cette partie de la science est demeurée jusqu'à présent entièrement cachée dans l'ombre; et comme la fabrication des verres est tout à fait en dehors de votre sphère, vous avez préféré, et du reste vous avez bien fait, passer cette

théorie sous silence. D'ailleurs, les numéros des verres que vous indiquez aux malades qui viennent vous consulter, prouvent que vous ne connaissez même pas les foyers que la fabrication peut donner aux verres. Vous indiquez, par exemple, les numéros 48, 52, 65, 72, etc., etc. ; or ces numéros sont impossibles à produire ; et quand on y parviendrait, ils ne seraient d'aucune utilité.

CHAPITRE II.

Jusqu'ici j'ai répondu aux critiques de mes adversaires ; maintenant, je vais exposer quelques détails descriptifs sur ma méthode, et je m'efforcerai de les rendre aussi clairs que possible, pour que le malade puisse se convaincre par lui-même que non-seulement cette méthode est théoriquement bonne, mais qu'elle conduit toujours à la guérison.

VERRES DE LUNETTES.

On prétend que les verres de lunettes ont été inventés au commencement du quatorzième siècle par Salvinia Degli Armati, qui tint sa découverte

dans le secret ; mais elle fut publiée peu de temps après par le moine Alexandre de Spino, qui mourut à Pise. Cela est peu probable ; en voici la raison : — Qu'un individu myope prenne un fond de verre à boire, lequel soit concave (creux), et qu'il le place près de ses yeux, il verra très-bien ou du moins beaucoup mieux qu'à l'œil nu. — Qu'une personne ayant la vue faible approche de ses yeux un morceau de verre que le hasard aura fait convexe (bombé), elle verra très-bien de près ou du moins beaucoup mieux qu'à l'œil nu. Or n'est-il pas vraisemblable qu'avant le quatorzième siècle, il a dû se rencontrer des hommes éclairés qui aient porté leur attention sur des faits aussi simples, aussi faciles à observer? Et ces hommes, développant cette première observation, n'ont-ils pas dû chercher à fabriquer des verres de lunettes? Cela est hors de doute. Il est donc à peu près certain que cette invention date d'une époque bien plus reculée, et qu'elle est presque aussi ancienne que l'art de polir les verres.

Originairement et jusqu'à notre siècle, on ne faisait usage que des verres de lunettes bi-convexes et bi-concaves (1). Les premiers ont pour

(1) Les verres du siècle dernier, que l'on rencontre par hasard, ont tous cette forme.

objet de fournir à l'œil faible la lumière qui lui manque pour bien voir, et les seconds servent à modérer la lumière trop abondante qui se développe dans l'œil dont la vue est courte (1). Depuis le commencement de notre siècle, les fabricants

(1) Je compare l'œil dont la vue est faible, à un corps malade dont la faiblesse rend la respiration difficile; et plus la faiblesse est grande, moins le malade peut respirer d'air à la fois. La faiblesse des organes de l'œil rend leur mouvement difficile, et empêche qu'il ne s'y introduise la quantité de rayons nécessaires pour bien voir; plus ces organes sont faibles, plus leur mouvement est difficile, et moins il s'introduit dans l'œil de rayons à la fois. Les verres convexes ont la propriété de recueillir des rayons lumineux dans l'atmosphère, et de les projeter sur l'œil. Si on les choisit d'un foyer proportionné à la faiblesse de la vue, ils fournissent justement à l'œil autant de rayons que sa faiblesse empêchait qu'il n'en recueillît par lui-même.

L'œil myope est dans des conditions tout à fait opposées à celles de l'œil presbyte (faible). Chez le premier, les organes sont très-vigoureux, et leur travail est en raison de leur vigueur; en outre, la construction de la cornée dans un tel œil n'est pas la même que dans l'œil faible. A cause de cette construction particulière, et de la vigueur des organes, l'œil ramasse beaucoup plus de rayons qu'il ne lui en faut pour bien voir. Cette exubérance de lumière fait que les personnes atteintes de myopie, voient extrêmement bien de près, mais pas de loin, parce que la construction de la cornée empêche que la grande quantité de lumière qui s'y développe puisse se concentrer et sortir par le milieu de l'œil; elle en sort de tous côtés, et conséquemment ne peut pas se porter au loin. Les verres concaves ont la propriété de séparer une partie des rayons lumineux, et quand on les choisit d'un foyer proportionné au degré de la myopie, il ne s'introduit d'abord dans l'œil que la quantité de rayons nécessaires pour bien voir; ensuite ils concentrent la lumière au milieu de l'œil et l'aident à se porter au loin.

opticiens y ont ajouté deux autres espèces de verres : les plans-convexes et les plans-concaves, les périscopiques-convexes et les périscopiques-concaves. Ainsi, il existe aujourd'hui dans le commerce trois différentes espèces de verres.

1° Plans-convexes et plans-concaves ;

2° Bi-convexes et bi-concaves ;

3° Périscopiques-convexes et périscopiques-concaves.

De plus, depuis le commencement de notre siècle, on fabrique aussi ces trois espèces en couleur bleue et verte.

Dans chacune de ces trois espèces, la lumière se développe et tombe sur l'œil d'une manière différente, ce qui est très-compréhensible, si l'on considère la diversité des formes de ces verres. En outre leur influence sur l'œil est variable, comme le développement de la lumière.

DÉVELOPPEMENT DE LA LUMIÈRE DANS LES VERRES.

Plans-convexes.

Quand on emploie des verres plans-convexes, il faut les placer de manière que la convexité (le côté bombé) soit en dehors, et le côté plan vers l'œil. Donnez à quelqu'un qui a la vue très-faible une

paire de ces verres avec lesquels il puisse voir parfaitement bien. Ensuite, tournez-les en sens opposé et rendez-les à la même personne; il arrivera que celle-ci ne verra plus aussi bien ni aussi agréablement, que lorsque la face plane était du côté de l'œil.

Plans-concaves.

En employant les verres plans-concaves, il faut les placer de manière que la face plane soit en dehors, et la concavité (le creux) vers l'œil. Si l'on fait le même essai qu'avec les verres plans-convexes, la différence est encore bien plus marquée. On peut s'en convaincre par une expérience matérielle et évidente. Mesurez la distance à laquelle un individu très-myope peut lire des caractères ordinaires d'imprimerie, avec une paire de verres convenables à sa vue, ensuite tournez-les en sens opposé, et vous trouverez qu'il ne peut plus lire aussi loin avec eux; il y aura une différence de trois à quatre pouces.

PÉRISCOPIQUES-CONVEXES ET PÉRISCOPIQUES-CONCAVES.

Dans l'emploi de ces deux façons différentes de verres, il faut toujours placer la concavité vers l'œil. En faisant ici le même essai que dans les

deux cas précédents, on trouvera une différence encore plus sensible.

Verres de couleur bleue ou verte.

Les verres de couleur ont pour but de tempérer et d'adoucir la vivacité de la lumière, quand celle-ci les frappe et les traverse, afin que l'œil malade et sensible ne soit pas trop irrité, et puisse mieux supporter la grande clarté du jour.

Pour acquérir une juste idée de l'utilité ou des effets nuisibles de ces verres, il faut d'abord se rendre compte de l'état des yeux auxquels on les destine.

S'il existe une obscurité ou un nuage dans l'intérieur du globe de l'œil, ou sur sa surface, ou une légère inflammation, le malade souffre d'une photophobie (impossibilité de supporter la grande clarté du jour).

Si l'inflammation est prononcée, le malade souffre d'une photophobie habituelle (impossibilité de supporter la moindre clarté du jour).

Dans le cas où l'on ne parvenait pas à guérir ces inflammations, on conseillait au malade de prendre des verres de couleur, afin qu'il pût mieux supporter la grande clarté du jour.

Chaque inflammation, quelque légère qu'elle

soit, cause une irritation dans l'œil, et la vue en est toujours plus ou moins affectée.

La vue affaiblie a besoin d'un grand jour, pour mieux saisir les objets exposés devant elle. Or les verres de couleur produisent justement le contre-effet, puisqu'ils teignent et assombrissent non-seulement les objets, mais encore l'atmosphère tout entière. En sorte qu'au lieu d'être un secours, ils diminuent la clarté. Il est vrai que le malade s'y habitue, et qu'au bout d'un certain temps, il lui semble ne plus éprouver autant de gêne et de difficulté pour voir que dans le commencement. Mais, en réalité, la teinte sombre des verres qu'il porte constamment ne peut qu'aggraver sa situation. Il n'est pas une personne, ayant fait quelque temps usage de ces verres, qui n'ait ressenti un accroissement d'irritation dans l'œil et d'affaiblissement dans la vue.

CHAPITRE III.

FABRICATION DES VERRES DE LUNETTES.

Pour faire des verres de lunettes, les fabricants se servent des verres à glaces, qu'ils coupent en

morceaux de la grandeur convenable. En général, la surface d'un verre coulé n'est pas exactement plane dans toutes les directions ; c'est-à-dire qu'elle présente en certains points des creux et des renflements. Et quant aux morceaux de verres vendus aux fabricants-opticiens, ce ne sont que des rebuts. Leurs surfaces sont tellement inégales que la fabrique de glaces ne peut en faire aucun autre usage. Les fabricants-opticiens, malgré l'attention la plus scrupuleuse à choisir des morceaux de verres qui soient égaux l'un à l'autre en épaisseur pour le numéro qu'ils veulent produire, ne peuvent empêcher quelques légères inégalités.

En raison de ce qui précède, les moules entretenus dans le meilleur état ne peuvent empêcher que les verres polis ne varient un peu, de l'un à l'autre, dans le foyer qu'ils doivent contenir. Parmi les verres forts, on en trouve qui diffèrent d'un quart à un demi-pouce ; et parmi les verres moins forts, c'est-à-dire de 18 à 150 pouces de foyer, la variation est de 1 à 10 pouces, proportionnellement à l'augmentation du foyer. Il est bien entendu que cela arrive parmi les verres soigneusement travaillés et par un fabricant habile. Mais, en général, les fabricants prennent fort peu de soins, soit des moules, soit des verres, parce qu'on

ne demande que du bon marché ; et que, s'ils veulent être occupés, il faut bien qu'ils se conforment à cette exigence. Dans ce cas, les verres sont mal polis ; il y existe des axes ; en d'autres termes la convexité ou la concavité n'y est pas tout à fait égale dans toute la surface. En sorte que dans un paquet de verres qui doit contenir tel ou tel numéro, on en trouve plusieurs qui varient beaucoup dans le foyer. Parmi les verres forts, on en trouve qui diffèrent d'un demi-pouce à 1 pouce et demi ; et parmi les verres moins forts, de 18 à 150 pouces, la différence s'élève de 1 jusqu'à 30 pouces.

Depuis longtemps les fabricants, forcés de travailler à bon marché, ont perdu l'habitude de bien soigner les verres et les moules. En outre, la plupart d'entre eux n'ont jamais possédé cette bonne qualité. Par cette raison, il est très-difficile de trouver un fabricant qui veuille se donner la peine de travailler soigneusement, quel que soit le prix qu'on lui offre.

Examinons maintenant par quelles circonstances les verres deviennent nuisibles, et même si dangereux pour la vue, qu'ils peuvent produire une amaurose.

Les opticiens, sans exception, ne sont que des

marchands de lunettes. Ils n'ont aucune connaissance du phénomène de la vision, et sont, en conséquence, incapables de donner à qui que ce soit des verres convenables à sa vue. Aussi abandonnent-ils aux femmes le soin de leur boutique; le chaland y choisit lui-même les verres, et les essaye les uns après les autres jusqu'à ce qu'il croie avoir rencontré ceux qui lui conviennent.

Les verres sont mis en circulation dans le commerce tels que le fabricant les a livrés; l'opticien ne les examine point du tout, et les vend d'après les numéros marqués par le premier. Du reste, il est très-difficile de trouver, entre une foule de verres de différents foyers, la juste mesure de chacun.

Pour mesurer les verres, il faut les conditions suivantes :

1° Un appartement bien exposé au jour;

2° Une clarté du jour particulière;

3° De la patience;

4° Un œil très-exercé;

5° La connaissance parfaite des mathématiques et de l'optique.

Or peu de fabricants et encore moins d'opticiens ont un appartement convenablement disposé pour mesurer les verres; et fort peu d'entre eux

possèdent les sciences mentionnées ci-dessus. Mais, quand même ils adjoindraient toutes ces qualités à leur industrie, cela ne serait pour eux d'aucune utilité. Les opticiens ne savent pas faire usage des verres qui diffèrent de si peu dans le foyer qu'ils doivent contenir ; il faudra donc qu'ils les détruisent, et, dans ce cas, il en résultera pour eux des pertes notables (1).

En considérant cet état d'imperfection des verres, et la négligence impardonnable des opticiens, on concevra facilement que, dans les lunettes qu'on achète dans le commerce, les deux verres ne sont pas toujours égaux dans le foyer qu'ils doivent contenir. Si l'on mesurait les lunettes mises en vente chez un opticien quelconque, on trouverait que, sur dix paires de lunettes, il s'en trouverait tout au plus quatre dont les deux verres sont égaux en foyer.

Ajoutons en passant que, dans toutes les maladies des yeux, un œil est toujours plus affecté que l'autre. Le même fait a lieu, quand il n'y a qu'une

(1) Par des calculs extraordinaires, je suis parvenu à diviser les verres en deux fois plus de numéros qu'on n'en a livré au public avant moi, et par les différences de 1/4, 1/3, 1/2, 3/4 de pouce qui se rencontrent dans les paquets des numéros marqués par le fabricant, j'ai à peu près doublé le nombre de ceux qui existaient originairement. Par cette raison, mon magasin de verres se trouve composé à peu près de trois fois plus de numéros qu'il n'y en a dans le commerce.

faiblesse de la vue, ou une myopie; seulement le malade n'est pas toujours apte à reconnaître cette différence.

Si par hasard, dans une paire de lunettes qu'on vient d'acheter, le verre le plus fort se trouve placé devant l'œil le plus faible, ou devant l'œil qui, d'après le caractère de sa maladie, réclame un verre plus fort; alors on peut voir assez bien avec ces lunettes et souvent même durant un assez long espace de temps. Mais si au contraire le verre le plus fort se trouve situé devant l'œil moins faible que l'autre, ou devant l'œil dont le caractère de la maladie réclame un verre moins fort, alors l'individu ne peut voir agréablement avec eux; sa vue se fatigue facilement par le moindre travail, et elle va toujours en s'affaiblissant (1).

(1) Presque toutes les personnes qui achètent des lunettes, éprouvent, au commencement qu'elles les portent, de fortes douleurs dans le globe de l'œil et aussi dans la tête: quand elles se livrent à des occupations de près (lire ou écrire), elles ressentent souvent une fatigue telle, qu'elles ne peuvent travailler qu'un quart d'heure ou une demi-heure de suite; mais, au bout de quelque temps, la fatigue et les douleurs cessent, et elles peuvent voir assez agréablement avec leurs lunettes : cela se répète presque chaque fois que la vue réclame un changement de verres. De là vient ce proverbe, que lorsqu'on prend des lunettes, il faut s'y habituer. On croit en général que ces douleurs et ces fatigues proviennent de ce que les verres sont plus forts que la faiblesse de la vue ne le réclame, et que l'œil ne parvient à s'y habituer qu'en perdant une partie de sa force visuelle. Cela est vrai; mais

Dans ce dernier cas, s'il existe un commencement d'amaurose ou de cataracte, la maladie fait des progrès très-rapides.

Tous les auteurs des ouvrages sur les maladies des yeux, proposent aux oculistes de conseiller à leurs malades atteints de cataractes de faire usage des verres de lunettes pendant tout le temps qu'ils pourront lire avec eux. Ils font ressortir que par ce moyen la cataracte se forme plus vite, et devient plus favorable à l'opération. De là résulte clairement que de tout temps les oculistes ont reconnu ce que je viens d'avancer, seulement ils ne savaient pas se rendre compte de la cause.

On m'objectera qu'il y a dans Paris, comme dans toutes les capitales de l'Europe, des opticiens possédant une réputation colossale, qui ont publié des brochures où ils font même entendre que les verres ne contiennent pas toujours les foyers marqués par le fabricant, et que cela provient du bon marché auquel les verres sont livrés au commerce. Mais je répondrai tout simplement que ces Messieurs *ont connu l'art* de se faire pour amis les médecins oculistes : quant aux mé-

le plus souvent la véritable cause est dans la différence de foyer des deux verres, et quelquefois dans l'espèce de verres qui ne convient point à l'œil.

decins ordinaires et au public, ils s'adressent toujours à eux, soit par la confiance que leur inspirent les oculistes ou seulement sur la foi de ces fameuses brochures.

Du reste, ce qui a pu encourager les opticiens à publier des brochures, c'est l'occasion journalière qu'ils ont de se convaincre de l'ignorance des oculistes et de presque toute la masse du public relativement à l'optique; ou peut-être aussi qu'ils sont assez fins pour savoir que dans notre siècle on peut facilement acquérir une réputation de savant, en raisonnant d'une manière quelconque sur un art qui était resté jusqu'ici complétement dans l'ombre.

Pendant le cours de ma vie active, en examinant les lunettes qui m'ont été présentées par les personnes qui venaient réclamer mes soins, j'ai trouvé plus souvent des verres mal polis et inégaux dans leur foyer achetés chez les opticiens en vogue plutôt que chez les autres. Cela est facile à concevoir : en effet, les premiers comptent d'abord sur leur réputation ; et secondement, en se hâtant de satisfaire aux nombreux chalands dont ils sont toujours entourés, il leur arrive de remettre des verres dans des paquets d'un tout autre numéro.

CHAPITRE IV.

Jusqu'ici j'ai démontré par quelles circonstances les lunettes pouvaient devenir nuisibles pour la vue, et même tellement dangereuses, qu'elles étaient capables de produire l'amaurose et même l'aveuglement. Maintenant je vais exposer quelques détails descriptifs sur les qualités et sur les propriétés des verres de lunettes, et démontrer par quels moyens ils parviennent à servir de remède actif, pour guérir les maladies des yeux et celles du corps qui sont la cause des premières.

QUALITÉS ET PROPRIÉTÉS DES VERRES DE LUNETTES.

Dans la brochure que j'ai publiée en 1842 (*Voyez* pages 9 à 12), j'ai dit que les verres de lunettes avaient la faculté de ramasser de l'électricité dans l'atmosphère et de la jeter sur l'œil. Pour prouver que mes observations sont exactes, j'ai cité le fait suivant : — Depuis des siècles, les magnétiseurs emploient des miroirs ronds et bombés, pour recevoir les rayons lumineux, et les rejeter ensuite sur de grandes boules de cuivre, les-

quelles s'emparent de leur électricité et la renvoient sur les malades en rapport avec les boules. Les verres que j'emploie pour les lunettes produisent le même effet que les verres de ces miroirs, avec la différence que dans ces derniers, le mercure qui couvre le côté plan empêche les rayons de traverser, tandis que dans les premiers les rayons ne rencontrant aucun obstacle, les traversent de part en part, et arrivent jusqu'à l'œil.

A cette preuve j'en vais ajouter d'autres qui démontreront la justesse de mon affirmation.

1° Si l'on dirige une loupe d'un côté vers le soleil et de l'autre vers un corps combustible, et si on éloigne la loupe de ce corps autant qu'elle a de foyer, alors les rayons solaires se concentrent en un petit point, et le combustible brûle presque subitement.

2° Quand on examine un objet peu volumineux avec la même loupe, si on éloigne celle-ci à la distance indiquée dans le cas précédent, on verra l'objet non-seulement volumineux, mais encore brillant d'une clarté extrême.

De ce qu'il précède il ressort clairement que les verres ont la faculté de recueillir les rayons épars dans l'atmosphère, de les concentrer, et de les jeter sur l'objet vers lequel ils sont dirigés (c'est

la physique elle-même qui nous apprend que l'atmosphère est remplie d'électricité). Or est-il prouvé que les verres, pendant qu'ils livrent passage aux rayons lumineux, séparent et repoussent leur électricité? Non. — Alors personne ne peut donc douter du fait énoncé. En outre, par une préparation particulière de polissage, on parvient à rendre les verres plus propres encore à accumuler et à conserver la quantité entière de fluide électrique contenue dans les rayons qui les traversent.

Examinons à présent les trois espèces de verres, pour savoir laquelle de ces trois espèces a la plus grande faculté de ramasser le fluide électrique parmi les rayons lumineux, de le conserver et de le conduire intact sur l'œil.

PREMIÈRE ESPÈCE.

Bi-convexes.

Le verre bi-convexe est bombé des deux côtés; on peut le considérer comme une boîte; il enferme d'abord tous les rayons lumineux dans sa partie centrale, et les fait ensuite passer entièrement sur l'œil. Conséquemment, les yeux reçoivent une grande quantité de rayons; mais la clarté extrêmement brillante qui en résulte, les irrite, et la surabondance de lumière qui, en raison de la

grande quantité des rayons, doit se développer dans l'intérieur du globe de l'œil, y excite un échauffement qui cause souvent des maux de tête.

DEUXIÈME ESPÈCE.

1° *Plans-convexes.*

Pour faire un verre plan-convexe, du même foyer qu'un verre bi-convexe, il faut qu'il soit bombé d'un côté deux fois plus que le bi-convexe ne l'est d'un seul. En raison du bombé double établi sur un seul côté, le verre de la seconde espèce ramasse deux fois plus de rayons que celui de la première; mais le côté plan en écarte une grande quantité et n'en conserve qu'autant que l'œil en a justement besoin. Ceux-ci, en arrivant à l'œil, se sont tellement adoucis qu'ils n'y produisent aucune irritation; en sorte que par leur secours, l'œil est mis en état de voir distinctement et agréablement.

2° *Plans-concaves.*

Pour faire un verre plan-concave de même foyer qu'un bi-concave, il faut qu'il soit creux d'un côté deux fois plus que le bi-concave ne l'est d'un seul.

TROISIÈME ESPÈCE.

Périscopiques-convexes et périscopiques-concaves.

Pour faire un verre périscopique-convexe de

même foyer qu'un bi-convexe, il faut qu'il soit bombé d'un côté trois fois plus que le bi-convexe ne l'est d'un seul, et qu'il soit aussi concave de l'autre côté, qu'un bi-concave de même foyer l'est d'un seul.

Pour faire un verre périscopique-concave de même foyer qu'un bi-concave, il faut qu'il soit bombé d'un côté autant que le bi-convexe l'est d'un seul; et qu'il soit trois fois plus concave de l'autre côté qu'un bi-concave ne l'est d'un seul.

Wolaston, inventeur de ces verres, avait pris pour principe que dans les verres convexes, le tiers de la convexité doit se détruire par la concavité et que dans les concaves, le tiers de la concavité, doit se détruire par la convexité. Ce bombé excessif ramasse trois fois plus de rayons que le verre bi-convexe; mais la concavité en sépare une partie et empêche l'autre d'arriver directement à l'œil; ils se répandent, se confondent, et quand ils frappent l'organe, ils ne suffisent pas à mettre la vue dans un état naturel. Le pire est que la concavité, en séparant les rayons, en écarte en même temps l'électricité.

On se convaincra facilement de ce que je viens de dire, en faisant essayer les trois espèces de verres à une personne qui a la vue très-faible. On

trouvera dans cette expérience le résultat suivant.

Si la personne voit parfaitement bien à lire avec des verres bi-convexes n° 14, pour qu'elle voie aussi bien avec des plans-convexes, il faudra lui donner le n° 13. Le n° 14 des plans-convexes ne rendrait pas les caractères d'imprimerie assez distincts pour la lecture. Afin de produire le même degré de vision avec des périscopiques-convexes, il faudrait prendre le n° 12. En prenant un numéro plus élevé en foyer, le lecteur ne trouvera pas les caractères assez clairs pour être agréables à sa vue.

Malgré les différences qui existent entre les verres convexes et les verres concaves, puisque les premiers concentrent les rayons tandis que les derniers les dispersent, néanmoins leur action sur l'œil est la même pour les uns comme pour les autres.

RÉSUMÉ.

En examinant attentivement ce qui a été dit sur chacune des trois espèces de verres que nous venons de décrire, on arrive aux résultats suivants.

1° Dans les verres périscopiques-convexes, le côté concave sépare une partie des rayons lumineux ; l'autre partie se répand, se confond, et en arri-

vant à l'œil, elle n'est pas suffisante pour produire une vue naturelle. Enfin, ces verres empêchent l'électricité de parvenir à l'œil.

2° Les verres bi-convexes jettent sur l'œil une trop grande lumière, l'irritent, l'échauffent, et excitent souvent des maux de tête.

3° Les verres plans-convexes ne conservent de lumière qu'autant que l'œil en a justement besoin pour bien voir. En outre, ils gardent et conduisent à l'œil tout le fluide électrique qu'ils ont recueilli.

RÉSUMÉ GÉNÉRAL.

Les observations et les raisonnements qui précèdent nous persuadent que les verres plans-convexes et plans-concaves sont les seuls qui réunissent en eux-mêmes toutes les qualités nécessaires pour guérir les maladies des yeux.

Néanmoins les verres bi-convexes et bi-concaves sont nécessaires dans certains cas particuliers. Il y a des maladies d'yeux où l'on ne voit point clair avec d'autres espèces.

A ces preuves j'ajouterai encore de nouveaux arguments qui obtiendront, j'espère, l'approbation de MM. les physiciens.

J'ai toujours comparé l'œil et le verre de lunettes à une lorgnette. Je considère l'œil comme l'oculaire, et le verre comme l'objectif ; en effet, il n'existe aucune différence entre ces choses. Dans la lorgnette, le développement de la lumière s'opère dans la chambre noire située entre l'oculaire et l'objectif. Quant à l'œil, la lumière se développe entre le cristallin et la cornée. Aussi les personnes atteintes de myopie doivent, pour bien voir, mettre les verres tout près des yeux ; et celles qui sont atteintes de presbyopie doivent les éloigner d'un centimètre et demi.

Avant Herschell, afin d'obtenir une lorgnette achromatique, on employait pour l'objectif deux verres bi-convexes, entre lesquels et au milieu on plaçait un verre bi-concave. Cependant la lumière n'était pas entièrement incolore, elle offrait des nuances diverses. Depuis Herschell on n'emploie pour l'objectif que deux verres, l'un bi-convexe et l'autre plan-concave ; et lorsque ces deux verres sont mis l'un sur l'autre, ils composent un verre plan-convexe, lequel rend l'instrument achromatique. Or, si le verre plan-convexe de l'objectif rend la lorgnette achromatique, et si, en raison de cela, celle-ci donne une vue claire et agréable à l'œil, ne faut-il pas que le même effet se produise

avec des lunettes dont les verres sont plans-convexes ou plans-concaves? La seule différence entre ces deux choses, c'est que les personnes qui font usage de lorgnettes ont le plus souvent la vue dans l'état parfait, et en conséquence trouvent facilement ce qu'il y a de gênant dans leur emploi ; tandis que les personnes qui se servent de verres de lunettes ont la vue imparfaite. Ces dernières, contentes de voir à leur aise, ne font souvent aucune attention à ce qu'il y a de gênant dans l'emploi de leurs lunettes; et si leur vue est très-affaiblie, il arrive quelquefois qu'elles ne sont pas même aptes à en juger. On pourra constater sans peine la différence des verres plans-convexes avec les autres espèces, en donnant à un individu intelligent une paire de lunettes garnie de verres plans-convexes convenables à sa vue. Si l'on remplace ces verres par ceux d'une autre espèce, le même individu ne se trouvera avec aucun d'eux aussi satisfait.

Depuis plusieurs siècles, et surtout depuis le commencement du nôtre, l'électricité et le magnétisme ont été considérés comme des moyens efficaces pour guérir certaines maladies du corps, et le magnétisme animal a pris depuis longtemps un développement tel que personne ne peut douter aujourd'hui de son action. Cependant, quels que

soient le genre et la manière dont on l'applique, ils ne peuvent être comparés au fluide électrique projeté sur les yeux par les verres de lunettes. L'électricité, le magnétisme animal et même le magnétisme simple agitent le corps tout entier, et répandent leur fluide sur tous les membres, sans distinction des parties saines et malades. Mais les verres de lunettes projettent leur fluide électrique avec une douceur extrême sur les yeux, organes les plus sensibles, et plus propres que tout le reste du corps à le recevoir et à l'utiliser. Ce fluide y fait d'abord son opération, et de là va directement agir sur les organes malades d'autres parties du corps.

Voici une preuve évidente de ce que je viens d'avancer, que les verres de lunettes ont la propriété de recueillir le fluide électrique parmi les rayons lumineux, et de le projeter sur l'œil en même temps qu'ils livrent passage aux premiers.

Quand la maladie des yeux admet des verres convexes, toutes les maladies chroniques des autres parties du corps, quels que soient leur genre et leur gravité, se guérissent presque visiblement. Les maladies de la peau, les dartres, soit qu'elles existent dès la naissance ou l'âge le plus tendre, soit qu'on les ait contractées plus tard *à la suite*

d'autres maladies, se guérissent toujours radicalement, dès la première période du traitement. La même chose arrive quand il existe des corps étrangers sur la surface du globe de l'œil, comme pannus, taches, etc. Mais si la maladie des yeux n'admet que des verres concaves, alors on ne peut guérir que peu de maladies du corps, et seulement celles qui n'ont pas de gravité. Il en est de même pour les maladies des yeux ; on peut guérir l'inflammation, si elle existe, mais les pannus et les taches perdent peu de leur grandeur primitive.

La physiologie nous apprend que, chez l'homme, le côté gauche n'est pas aussi fort que le droit. Cela se comprendra facilement, si l'on observe que, dès l'âge le plus tendre, on habitue les enfants à agir avec la main et le bras droits. Mais si on ne leur fait pas contracter cette habitude, il arrivera peut-être que l'enfant fera souvent usage de sa main et de son bras gauches. En grandissant, il conserve cette habitude, et chez lui le côté droit est le plus faible.

Ceux qui ne sont pas habitués à marcher, se fatiguent au moindre exercice. Lorsque les jambes n'ont pu marcher dans un certain espace de temps, soit à cause d'un mal local, soit par une autre ma-

ladie quelconque, il faut au commencement se servir d'un bâton et quelquefois de béquilles, pour les aider à reprendre leurs mouvements naturels. L'individu marche d'abord très-péniblement ; mais les jambes se fortifient par un exercice journalier, et quelque temps après elles parviennent à supporter le corps sans peine et sans aide.

Un autre fait physiologique, c'est que l'œil et surtout le nerf optique sont en communication avec toutes les parties du corps. De là il ressort clairement que la plupart des maladies des yeux ne sont que les effets de certaines maladies internes.

De tout temps, les médecins expérimentés ont reconnu aux yeux les symptômes des maladies du corps. A la simple inspection de cet organe, on reconnaît également la joie, la tristesse, et même les secrètes pensées de l'homme ! Les yeux sont donc le miroir de la situation du corps et de l'âme. En raison de ces faits, il est clair que, réciproquement, l'œil doit exercer une égale influence sur toutes les parties du corps ; et quand les yeux reprennent, au moyen des verres de lunettes, leur activité et leur vivacité naturelles, il faut que le corps s'en ressente aussi.

Ce qui précède prouve évidemment que pour remettre un membre affaibli dans son état normal,

il faut employer l'exercice et le travail. Or l'œil n'est-il pas un membre du corps, aussi bien que les bras et les jambes? — Sans aucun doute. — Il en diffère seulement en ce qu'une jambe ou un bras que l'on tient au repos, s'endorment et ne se réveillent que lorsqu'on juge nécessaire de les faire agir; tandis que l'œil, par sa construction et par la destination que la nature lui a donnée, ne peut se soustraire à l'action des rayons lumineux; ceux-ci l'obligent à fonctionner incessamment. Mais sa faiblesse, ou les obstacles qui existent à sa surface ou à l'intérieur empêchent l'œil de recevoir autant de rayons qu'il lui en faut pour bien voir, et par la difficulté que les rayons trouvent à traverser la cornée; quand il y a des empêchements, il se produit une irritation, l'œil s'échauffe, se fatigue, et conséquemment le mal ne peut qu'empirer de jour en jour.

Voudrait-on faire reposer un œil en le couvrant d'un bandeau? Par ce moyen, le mal augmenterait avec bien plus de rapidité. On s'en convaincra par le fait suivant :

On sait par expérience que lorsqu'un prisonnier a passé quelques années dans un cachot, entièrement privé de lumière, sa vue pendant ce temps s'est considérablement affaiblie. Si le séjour dans

un tel lieu a été de longues années, l'individu, en le quittant, se trouve atteint d'une amaurose, ou d'une cécité déjà complète. Les prisonniers d'État d'Autriche en sont une preuve. Enfermés dans de semblables cachots, ils en sortent presque toujours dans le malheureux état que nous venons de décrire. Ce fait prouve clairement que l'œil ne saurait se passer d'exercice.

En considérant la constitution de l'œil et le besoin incessant qu'il a d'être en communication avec la lumière, il est prouvé pour nous que MM. les oculistes qui ont contracté la funeste habitude de couvrir l'œil d'un bandeau dans les maladies inflammatoires, ou de faire enfermer le malade dans un appartement tout à fait obscur, agissent d'une façon très-nuisible pour le patient.

CHAPITRE V.

DÉVELOPPEMENT DE LA LUMIÈRE DANS LE GLOBE DE L'OEIL.

Examinons brièvement le développement de la lumière dans le globe de l'œil. Je dis *brièvement*, parce que pour prouver l'exactitude de ma théorie,

il me faudrait entrer dans des détails qui réclameraient trop de temps et un ouvrage trop volumineux. En outre, en écrivant ce travail, je n'ai d'autre but que de donner des avis généraux et d'être compris de tout le monde.

Je compare le cristallin à un charbon ardent qui brûle sans flamme, et qui, par cette raison, n'a pas en lui-même la lumière capable de produire la vision. Mais les rayons lumineux externes, qui viennent se combiner avec lui, l'enflamment pour ainsi dire; et par l'organisation intérieure dont la nature sublime et inconcevable a pourvu le globe de l'œil, il s'y produit une vision complète.

J'ai acquis la certitude de cette vérité par les observations nombreuses que j'ai faites pendant le cours de ma vie active. Je vais en citer quelques-unes; et peut-être serai-je assez heureux pour faire partager ma conviction au public.

Si l'aveuglement survient à un œil, par cause de cataracte ou d'humeurs formées dans son intérieur, ou par des taches qui couvrent toute la surface du globe oculaire, ou par une amaurose, vulgairement connue sous le nom de cataracte noire (1), il arrive

(1) En appelant cette maladie *cataracte noire*, nom qui s'est conservé dans le public, je présume qu'anciennement les médecins ont reconnu que dans l'amaurose l'œil est enveloppé d'une

qu'au bout de quelques mois, ou après un nombre d'années plus ou moins long, l'œil opposé devient aussi malade, et finit comme son partenaire.

La même chose arrive, si l'humeur aqueuse (la matière fluide) d'un œil s'est entièrement écoulée; mais que le cristallin se soit conservé en bon état.

Dans ce dernier cas, pour guérir l'œil, quand il vient malade, il faut que son partenaire recouvre presque la totalité de l'humeur aqueuse qu'il a perdue, et reprenne au moins assez de vue pour pouvoir distinguer le jour de la nuit. Dans le cas contraire, la guérison est impossible.

S'il arrivait même qu'on parvînt à guérir un œil atteint d'une amaurose qui eût fait assez de pro-

peau dure et si fine qu'elle est tout à fait invisible; mais comme on n'est jamais parvenu à guérir cette maladie, on ne pourrait se persuader de la vérité de cette opinion, et on s'imagine encore que la cécité provient dans ce cas d'une paralysie du nerf optique.

Quant à moi, je suis convaincu que le globe de l'œil est enveloppé non-seulement d'une, mais de plusieurs peaux, parce que dès les premiers jours, comme dans le cours de mon traitement, on voit des peaux se détacher; elles sont souvent si visibles, quand elles se détachent, qu'on les pourrait enlever avec une lancette; mais, grâce aux lunettes, qui tiennent constamment l'œil dans une humidité extrême, il n'est pas besoin d'autre secours, d'autant plus que par un secours étranger on risquerait de déranger leur travail. L'eau qui se développe dans l'œil par l'action des lunettes, est brûlante comme la chaux; cela fait que les peaux s'y fondent l'une après l'autre, et disparaissent avec l'eau quand elle sort du globe oculaire.

grès, pour que la vue fût presque entièrement perdue; et si pendant ce temps, l'autre œil est resté complétement aveugle, la guérison n'est le plus souvent que momentanée. A la première secousse que le malade éprouve, occasionnée soit par la nouvelle d'une mort subite qui le désespère, soit par une grande frayeur, l'œil retombe tout à coup malade; dans ce cas tous les efforts du traitement pour arrêter le mal sont infructueux, et les progrès sont si rapides, que peu de temps après, la vue de cet œil est aussi entièrement perdue. Heureusement que ces genres de maladies ne se présentent pas souvent, mais seulement lorsque le premier œil aveuglé a été mis dans cet état par une opération faite au moyen de la pierre infernale.

En réfléchissant à ce fait, qu'un œil malade ne peut guérir, sans que son partenaire recouvre la vue au point de pouvoir distinguer le jour de la nuit, il devient évident que la maladie de l'œil sain ou faible résulte de ce que le cristallin de l'autre œil aveugle ne pouvant jeter sa chaleur au dehors, consume nécessairement les tissus qui l'avoisinent. D'ailleurs la physiologie elle-même enseigne que les deux yeux communiquent entre eux par un nerf qui correspond avec l'un et l'autre œil.

Je vais donner quelques autres exemples qui ne permettront aucun doute sur l'opinion que j'ai avancée : que la lumière primordiale provient du cristallin.

1° Les myopes ont les yeux très-brillants; ils lisent parfaitement bien à une faible clarté du jour, et même à la clarté de la lune; ce qui est impossible à toute autre personne dont la vue serait dans le meilleur état.

2° Les animaux qui passent les nuits à chercher leur nourriture, voient selon toute apparence, aussi bien la nuit, que le font de jour les animaux qui reposent et dorment pendant la nuit. Les yeux des premiers brillent d'un feu étincelant.

On voit donc que dans le premier exemple, et surtout dans le second, la moindre lumière externe suffit pour allumer le cristallin et produire une bonne vue.

Je bornerai là mes observations, puisque le cadre de cet ouvrage, comme je l'ai déjà dit (p. 39-40), ne doit pas être trop étendu.

La conclusion de l'examen scrupuleux et détaillé que nous venons de passer sur les propriétés et les qualités des verres de lunettes, sur la physiologie de l'œil, et son recours à l'art dans l'état maladif ; c'est que pour guérir un œil malade, il faut le

mettre en exercice, et agir en même temps sur les maladies du corps qui sont la cause de celles de l'œil.

A part les lunettes, quel est le remède capable de remplir ces deux buts à la fois? — Il n'en existe aucun. — Les lunettes permettent à l'œil de fonctionner activement comme il faisait dans l'état sain; leur fluide électrique maintient constamment les yeux dans un état d'humidité abondante, sous l'influence de laquelle, la cataracte, les taches et pannus formés à sa surface, et les humeurs ramassées dans son intérieur, se dissolvent et se dissipent; ensuite, il se répand directement au moyen du nerf optique, sur les parties malades du corps qui provoquent les maladies des yeux. (Voy. p. 35.)

Observations particulières sur l'état des yeux et de leur correspondance avec toutes les parties du corps.

On sait que le corps humain a deux côtés: le droit et le gauche; si le corps jouit d'une santé parfaite, les deux côtés sont également sains. Mais, dès qu'il se forme une maladie des yeux, ou seulement une faiblesse de la vue, il existe en même temps une maladie dans une autre partie du corps, et l'un des deux côtés est plus affecté que l'autre.

En examinant avec attention, on remarque que du côté le plus affecté se trouve l'œil le plus malade.

Il arrive souvent que le malade ne sent point la maladie du corps; cependant elle existe dans les intestins; et son existence est irrécusable, si l'on considère que l'amaurose, goutte sereine, une grande partie des cataractes, ainsi que la plupart des inflammations des yeux ne peuvent se produire, sans avoir pour cause une certaine maladie du corps. Celle-ci néanmoins se révèle quelquefois: d'abord par une constipation que le malade éprouve; secondement, lorsque pendant le traitement, et à la suite de quelque accident, le malade ayant acquis une indisposition, on reconnaît que le côté où se trouve l'œil le plus malade est plus affecté que l'autre. En outre, quand les humeurs du corps font éruption dans la figure, ou sur toute autre partie, elles se forment presque toujours du côté où l'œil est le plus malade, et quand elles se présentent sur toutes les parties du corps, néanmoins elles sont toujours plus visibles du côté mentionné ci-devant. De même, quand le malade souffre de maux de tête, les douleurs sont bien plus vives de ce côté.

Les amauroses produites *par certaines maladies nerveuses du corps* font seules exception à ces prin-

cipes généraux. On les reconnaît à un affaiblissement de tout l'organisme, et à la pâleur du visage où se peint la douleur physique et morale. Elles ont encore pour symptôme une complication de photophobie habituelle; si la maladie n'est pas trop avancée, le malade peut lire assez bien à l'œil nu, pendant quelques minutes; mais après ce temps les lettres se confondent, les yeux sont très-fatigués; ils pleurent, et durant quelques secondes, ils ne peuvent rien distinguer devant eux.

Dans ces genres d'amauroses, la différence de faiblesse de l'un et l'autre œil est si minime, que le plus souvent il est presque impossible de la discerner à une simple inspection; seulement, en essayant des verres, on découvre qu'un œil réclame un verre un peu plus fort que l'autre. Pendant le traitement des maladies de cette espèce, on trouve une variation continuelle dans l'état des deux yeux; tantôt c'est l'un et tantôt l'autre œil qui est le plus affecté. Aussi dans ces cas de maladies, on ne peut reconnaître quel est le côté du corps le plus souffrant. Ces maladies se rencontrent plus souvent chez les femmes que chez les hommes. Mais, en général, toutes les fois qu'il existe une maladie des yeux il y a entre eux une inégalité marquée dans la vue.

Il suit de là, que si l'on donne à quelqu'un qui a la vue faible ou courte deux verres d'un égal foyer, un œil ne peut venir au secours de l'autre, puisque l'un voit bien avec son verre, tandis que l'autre ne voit que très-confusément. Ainsi, pendant qu'un œil se repose par une vue convenable, l'autre se fatigue par une vue confuse. Ce défaut d'harmonie entre les deux yeux ne peut manquer d'accroître leur mal. Mais en donnant à chaque œil un verre convenable à sa vue, l'harmonie existe entre les deux yeux, et l'équilibre est parfaitement rétabli. Mais si par la cécité d'un œil, l'égalité de la vue est impossible à rétablir, néanmoins, par les quantités plus considérables de rayons lumineux et de fluide électrique que l'œil reçoit de son verre, l'harmonie des deux yeux et leur équilibre sont parfaitement rétablis. En effet, les premiers traversent la cornée, s'unissent au cristallin, l'allument et l'aident à émettre ses feux au dehors. Quant au fluide électrique, la quantité plus considérable qui se développe du côté de l'œil le plus malade rétablit complétement l'équilibre.

On peut se persuader facilement de ce que j'avance en donnant à quelqu'un des verres avec lesquels il puisse très-bien voir, s'il ferme l'œil aveugle pour voir avec l'autre œil seul; il trouvera une

différence à peu près égale à celle que ressentirait une personne ayant les deux yeux dans le meilleur état, et qui voudrait lire d'un seul œil.

CHAPITRE VI.

RÈGLES GÉNÉRALES POUR LE TRAITEMENT DES MALADIES DES YEUX.

Pour toutes les maladies des yeux auxquelles notre traitement est applicable, les seuls moyens de guérison sont les lunettes. Elles opèrent sur les yeux, comme sur toutes les maladies du corps qui causent les premières, avec une telle efficacité, qu'elles n'admettent concurremment avec elles aucun moyen pharmaceutique ainsi qu'aucune opération chirurgicale, soit pour le corps, soit pour les yeux. Afin de mettre les lunettes en état de produire leur effet, il faut recommander au malade de suivre un régime.

Dans le cas où le malade est atteint de constipation, ou quand la maladie des yeux est la suite de maladies syphilitiques, il faut prescrire les purgations par le sel de Glauber, mais le plus souvent encore avec beaucoup de modération. L'usage des pilules ou de toute autre médecine,

quelle que soit sa propriété, dérangerait le travail des lunettes. Si tous les cils sont malades ou seulement une partie, en d'autres termes quand ils sont très-longs et pendants, au point de gêner le cours de la lumière, ou s'ils touchent le globe de l'œil, et même, quand il s'est formé des cils à l'intérieur des paupières ou sur le globe de l'œil, lesquels par cette position irritent continuellement l'œil, l'échauffent, l'enflamment et le rendent amaurotique, il faut simplement les couper. Les premiers en repoussant reprennent leur grandeur et leur direction naturelle; quant aux autres il faut les couper chaque fois qu'ils reparaissent de nouveau. Cela dure quelquefois de six semaines à deux mois, mais ordinairement plus longtemps. Néanmoins, si l'on ne perd pas patience, il arrive toujours qu'ils cessent de reparaître.

Si le malade a, sur une partie quelconque du corps, un cautère, un vésicatoire ou séton, il faut les faire sécher dès les premiers jours du traitement. Dans le cas où l'on s'abstiendrait de les fermer par la crainte superstitieuse de déranger la nature dans son cours, on n'obtiendra jamais la moindre amélioration (1).

(1) Il m'est arrivé quelquefois, à cause de l'âge du malade, de n'avoir pas voulu faire sécher un cautère ou un vésicatoire qui

Les bains entiers ou demi-bains, chauds ou froids, sont le plus souvent nuisibles pour le traitement, ainsi que les bains de pieds.

En essayant les lunettes, il ne faut pas se départir du principe que leur seule et unique destination est de mettre la vue dans un état naturel, et cela pour chaque œil en particulier. Si cela est impossible à cause de la gravité et des progrès de la maladie, il faut faire attention que les verres aient exactement le foyer que la vue de chaque œil peut supporter ; parce que, en employant des verres trop forts ou trop faibles, on exposerait les yeux à s'irriter; et le peu de vue qui leur reste encore se perdrait bien vite. Aussi, quand on commence le traitement, il faut choisir un livre dont les caractères d'imprimerie soient convenables à la vue du malade, et même calculer le temps qu'il peut lire, sans que sa vue se fatigue.

Lorsque les verres sont bien choisis, leur influence sur l'œil est immense. Les yeux délivrés par leur aide de leur état languissant, reprennent

existait depuis de longues années; mais après quelques mois de traitement il se séchait de lui-même et devenait douloureux, et tous les efforts du malade pour le remettre en activité demeuraient infructueux; alors, me trouvant forcé de le faire sécher, la guérison, qui était auparavant douteuse, se produisait avec une rapidité extrême.

une vie toute nouvelle. Les organes de l'œil travaillent avec une activité et une vitesse incroyables, et cela fait que les verres ne demeurent pas longtemps convenables pour la vue. Celle-ci réclame des changements de verres continuels, jusqu'à ce que la maladie du corps, qui a causé la maladie des yeux, soit guérie. Alors, le travail des organes cesse d'être aussi rapide; la vue devient constante et solide, et après quelques changements réguliers (1), elle n'en accepte plus d'autres. Quand on arrive à ce point le traitement est terminé, et la guérison est complète.

Ordinairement, les changements de verres se font tous les jours, en commençant le traitement; et plus tard, tous les deux, trois ou quatre jours. Mais, quand il existe un travail extraordinaire dans l'intérieur du globe de l'œil, il m'est arrivé de changer les verres jusqu'à cinq fois par jour. Lorsque les changements de verres se font dès que la vue les réclame, on est presque toujours sûr de guérir le malade. Mais si l'on néglige de faire les changements en temps nécessaire, la guérison est impossible, parce que dès que les verres cessent d'être convenables pour la vue, les yeux ne peu-

(1) Le mot *réguliers* veut dire qu'à chaque changement on prend des verres moins forts.

vent plus voir avec eux aussi bien et aussi agréablement. Alors, il en résulte une irritation et l'on perd très-vite ce que l'on avait gagné précédemment (1).

Dès le début du traitement, et presque jusqu'à guérison complète de la maladie du corps qui a

(1) Pendant les premiers quinze jours ou le premier mois du traitement, il arrive souvent que la vue s'est tellement améliorée que le malade oublie son état déplorable d'autrefois, et tout ce qu'il avait à craindre avant de se mettre entre mes mains. Cette amélioration subite devient quelquefois funeste aux personnes entachées d'avarice. Se voyant transportées si vite dans un état meilleur, elles n'en désirent pas davantage ; malgré mes remontrances, elles croient qu'elles pourront conserver tout ce qu'elles ont acquis, et elles cessent le traitement. Mais, attendu que la maladie de l'intérieur du globe de l'œil, et celle du corps, qui cause la première, n'ont pas encore eu le temps d'être guéries radicalement, les yeux réclament toujours des changements de verres comme par le passé ; or, ces changements n'ayant plus lieu, il arrive que le plus souvent le mal reparaît comme il était avant le traitement.

Mes adversaires savent très-bien tirer parti de cette circonstance : ils adressent les malades qui les consultent aux personnes dont nous venons de parler ; celles-ci, au lieu de confesser que l'intérêt pécuniaire seul leur a fait cesser le traitement, ont souvent la mauvaise foi de ne pas en convenir.

Le malade naturellement crédule, au lieu d'aller prendre des renseignements auprès des personnes déjà guéries et hors de traitement, va trouver les individus de la classe mentionnée ci-dessus, ou bien il se contente des informations mensongères de quelques détracteurs.

Cela fait qu'on rencontre souvent des malades qui préfèrent se laisser devenir aveugles, ou rester dans leur état de crainte et de souffrance, que de se soumettre à un traitement où la guérison est à la fois certaine, agréable et sans aucun danger.

causé la maladie des yeux, les changements de verres sont variables. Tantôt la vue réclame des verres plus forts et tantôt plus faibles; d'autres fois, elle demande deux verres qui diffèrent l'un de l'autre peu ou beaucoup dans le foyer, etc., etc. Mais, dès que la maladie du corps est guérie, que l'iris a repris sa couleur ordinaire, que l'œil est aussi clair et vif qu'autrefois, alors la vue devient constante, et tous les changements qui suivent, se font régulièrement. Lorsque le genre de la maladie ou l'âge du malade (1) réclame une guérison radicale, c'est-à-dire une vue aussi bonne que la

(1) Jusqu'à l'âge de vingt-quatre ans on guérit toujours les faiblesses de la vue et les amauroses, au point que l'individu voit mieux à l'œil nu qu'avec des verres quelconques. La même chose arrive jusqu'à quarante ans, lorsque la faiblesse de la vue existait depuis la naissance ou datait depuis l'enfance.

Quand la faiblesse de la vue qui se déclare après trente ans passés, est traitée dès que le malade s'en aperçoit, la guérison est toujours radicale; mais si elle a déjà duré depuis quelque temps, on ne parvient pas toujours à la guérir; néanmoins on peut prévenir une augmentation de faiblesse en faisant toujours usage de verres convenables à la vue, et cela pour chaque œil en particulier. En voici la raison : lorsqu'on peut voir par le secours de lunettes avec les deux yeux aussi bien qu'une personne douée de la meilleure vue, il est impossible qu'on puisse éprouver la moindre fatigue en occupant les yeux! Ainsi, si la vue n'est pas susceptible de se fatiguer, il est impossible qu'elle puisse s'affaiblir. Secondement le fluide électrique, développé par ces verres, est pour ainsi dire un talisman qui préserve l'individu de toutes les maladies des yeux et celles du corps qui correspondent avec eux.

meilleure vue naturelle, à chaque changement il faut remplacer les anciens verres par d'autres moins forts, jusqu'à la fin du traitement. Dans le cas contraire, quand, après la guérison, la vue doit demeurer faible, et conséquemment conserver les verres pour les travaux de près (lecture, écriture, couture, broderie, etc., etc.), les yeux, à la suite de quelques changements réguliers, n'en admettent plus d'autres, et le traitement est terminé.

Lorsque la maladie des yeux s'est aggravée au point qu'un œil est atteint de cécité complète, ou se trouve tellement affaibli, qu'il n'est plus possible de lire avec lui, il faut recommander au malade de ne jamais fermer son meilleur œil pour faire fonctionner le plus mauvais tout seul. Pour vérifier si la force visuelle de son œil augmente, le malade peut l'essayer une ou deux fois par semaine, mais cela ne doit durer qu'une ou quelques secondes, parce que, en raison des efforts que l'œil doit déployer pour saisir les objets exposés devant lui, si on répétait cet essai plus souvent ou plus longtemps, l'œil perdrait chaque fois une partie de la force visuelle qu'il avait acquise pendant le cours du traitement; de plus, la correspondance qui existe entre les deux yeux, fait que le meilleur œil se ressent éga-

lement de l'affaiblissement de son voisin, et conséquemment la guérison des deux yeux devient impossible ; quand on fait fonctionner seul l'œil le plus malade pendant une durée de cinq à soixante minutes, il arrive quelquefois que des organes nobles se déchirent dans cet œil, alors, il devient aveugle spontanément, et tous les efforts pour sauver l'autre sont le plus souvent infructueux.

Il ne suffit pas d'avoir donné les plus amples détails touchant la fabrication des lunettes, leurs qualités et leurs propriétés; d'avoir exposé par quels moyens elles parviennent à guérir les maladies des yeux et celles du corps dont elles sont l'effet, etc., etc, ; il faut encore en fournir des preuves matérielles. C'est ce que je vais faire.

Avant de me fixer à Bordeaux, j'avais mené une vie pour ainsi dire nomade, ne demeurant jamais longtemps dans le même lieu; et, par cette raison, je ne pouvais pas constater par moi-même que toutes les guérisons obtenues s'étaient conservées intactes. Seulement, quelques correspondances entretenues avec des personnes que j'avais guéries, et le témoignage de la presse médicale elle-même, m'ont appris, avec certitude, la conservation de plusieurs guérisons, parmi lesquelles il

s'en trouvait qui dataient de dix à douze années.

Durant les deux ans et un mois que j'ai habité Bordeaux, j'ai pu vérifier par moi-même que non-seulement les personnes guéries avaient conservé tout ce qu'elles avaient acquis par le traitement; mais que depuis lors leur vue s'était encore améliorée, avec les dernières lunettes qu'elles avaient gardées.

Par cette raison, je ne citerai dans cet ouvrage que les personnes guéries à Bordeaux, et seulement celles qui ont suivi le traitement jusqu'à guérison complète, et que j'ai pu revoir de temps en temps jusqu'à l'époque de la publication de ce travail.

Observations sur tous les cas de guérison cités dans le chapitre suivant.

Quand il existe des matières étrangères à la surface du globe de l'œil ou dans son intérieur, ou une inflammation des yeux, le malade souffre toujours d'une photophobie (impossibilité de supporter la grande clarté du jour). Si l'inflammation est très-forte, le malade souffre d'une photophobie habituelle (impossibilité de supporter la moindre clarté du jour) (voy. p. 17). La première est toujours guérie dans l'espace d'un à trois jours; et la seconde de cinq à quinze.

CHAPITRE VII.

GUÉRISONS OBTENUES A BORDEAUX.

Cataracte.

Mme Plassan, veuve du contre-amiral Plassan, rue du Mirail, n° 30, atteinte d'une cataracte. La cataracte de l'œil droit était complète et celle de l'œil gauche très-avancée.

Elle se mit entre mes mains le 17 janvier 1843, et fut guérie au bout de trois mois.

Après le traitement, les yeux étaient dans l'état suivant :

L'œil gauche était redevenu clair à tel point que Mme Plassan lisait assez bien de cet œil, même sans lunettes. La cataracte de l'œil droit s'était dissipée au point qu'elle pouvait lire de cet œil de très-gros caractères. Depuis lors, j'ai changé les verres de temps en temps ; et aujourd'hui elle lit très-bien pendant quelques heures à l'œil nu ; et l'œil droit s'est encore amélioré sensiblement.

Cataracte compliquée d'amaurose.

M. Desgrottes, cours de Tourny, 15, atteint

d'une cataracte compliquée d'amaurose. La cataracte de l'œil droit était complète, et celle de l'œil gauche assez avancée. Le malade souffrait en même temps de douleurs dans l'œil droit et de constants maux de tête. En outre, l'iris avait perdu sa couleur primitive; l'œil droit surtout était très-jaune.

M. Desgrottes se mit entre mes mains le 8 février 1843, et fut guéri au bout de cinq mois.

Après le traitement les yeux avaient repris leur couleur et leur vivacité d'autrefois. M. Desgrottes n'éprouve plus ni maux de tête, ni douleurs dans l'œil. La cataracte de l'œil droit s'est dissipée au point qu'il distingue de cet œil les objets de grandes dimensions; et l'autre est dans un état parfait. Depuis lors, la vue s'est beaucoup améliorée; actuellement, il lit même un peu sans lunettes.

Melle Craunou, ancienne sous-maîtresse à Bordeaux, demeurant chez son père, ancien notaire à la Ferté-Bernard (Sarthe), atteinte d'une cataracte compliquée d'amaurose. L'œil droit était louche et saillissait en dehors de son orbite; sa couleur était très-jaune. La cataracte de cet œil était complète, et celle de l'autre très-avancée. En outre, la malade éprouvait de fortes douleurs dans

l'intérieur du globe de l'œil droit, et des maux de tête continuels.

Je commençai à lui donner mes soins le 1er août 1843, et elle fut guérie dans treize mois.

Après le traitement, les yeux avaient repris leur couleur et leur vivacité d'autrefois. L'œil droit ne louche plus et il est complétement rentré dans son orbite. La cataracte de cet œil s'est dissipée au point que Melle Craunou distingue avec lui les couleurs. L'autre œil est redevenu si bon, qu'elle lit très-bien sans lunettes. Les douleurs dans le globe de l'œil droit et les maux de tête se sont dissipés, durant le premier mois du traitement.

Melle DE VILLEPREUX, propriétaire, rue Rohan, 16, atteinte d'une cataracte compliquée d'amaurose. La cataracte de l'œil droit était plus avancée que celle de l'autre œil, et elle avait constamment des maux de tête. En outre, elle était sujette à souffrir souvent d'un rhumatisme. Sa santé était si mauvaise, que la figure était d'un jaune livide.

Elle se mit entre mes mains le 1er avril 1844 et fut guérie au bout de quatre mois.

Après le traitement, la cataracte des deux yeux a été dissipée au point que cette demoiselle lit très-bien des deux yeux, et même pendant plusieurs

minutes à l'œil nu. Les maux de tête et le rhumatisme sont entièrement guéris, et la santé est redevenue très-bonne.

Mme DE GUIMPS, propriétaire, rue du Loup, 73, atteinte d'une cataracte compliquée d'amaurose. La cataracte de l'œil droit était complète, et celle de l'œil gauche très-avancée. La constitution de la malade était très-faible, et sa santé très-altérée.

Elle se mit entre mes mains le 1er août 1843, et fut guérie en treize mois.

Après le traitement, la cataracte de l'œil droit s'est dissipée au point que cette dame distingue avec lui les couleurs ; l'autre œil est redevenu si bon, qu'elle peut même lire très-bien pendant quelques heures, sans lunettes. En outre, sa santé s'est complétement rétablie...

Amaurose.

M. SÉJOURNÉE, directeur des régies, des poids et des mesures, rue Planturable, n° 34 (excessivement myope de naissance) ; atteint d'une cataracte compliquée d'amaurose, qui était avancée au point que l'œil gauche avait une cécité complète, et l'œil droit ne voyait que très-peu.

Il se mit entre mes mains le 20 juin 1843, et fut guéri de son œil droit au bout de quinze mois. L'œil gauche a repris tant de lumière, que M. Séjournée peut distinguer avec lui les couleurs.

M. l'abbé Neyraquet, chanoine honoraire d'Agen, atteint d'une amaurose.

Je commençai le traitement le 6 avril 1843, et il fut guéri en deux mois et demi.

M. Lafaye, chirurgien, docteur-médecin, rue du Loup, 70, atteint d'une amaurose. Lorsqu'il se mit entre mes mains, l'œil gauche était frappé de cécité complète, et l'œil droit ne voyait que difficilement. Depuis longtemps, M. Lafaye éprouvait une grande faiblesse dans le genou du côté gauche, occasionnée par diverses attaques de paralysie, de ce même côté.

Je commençai le traitement le 8 mars 1844, et la guérison fut opérée en deux mois. L'œil gauche a recouvré la vue au point que M. Lafaye lit un peu avec lui, et il lit parfaitement bien avec les deux yeux à la fois. Son genou est devenu aussi fort que l'autre.

M. Blandelait, sergent-major au 48e de ligne, demeurant chez son beau-père, M. Démons, rue

Fosse-du-Lion, commune de Caudéran, atteint d'une amaurose compliquée d'inflammation.

Depuis un an et demi, M. Blandelait était continuellement à l'hôpital à Alger, et il est venu ici à Bordeaux pour se faire soigner.

Je commençai le traitement le 28 mai 1844, et le malade fut guéri au bout de trois mois, à ce point qu'il lit même très-bien sans lunettes.

M. Lamarque, âgé de 20 ans, étudiant en droit, fils de M. Lamarque, conseiller à la cour royale de Poitiers; atteint d'amaurose compliquée d'une forte inflammation. Quand il se mit entre mes mains, la vue de l'œil gauche était presque entièrement perdue, et celle de l'œil droit était très-confuse. Depuis un an et demi, il ne pouvait se livrer à aucun travail. De plus, son corps et surtout ses jambes étaient très-affaiblis.

Il commença le traitement le 12 juillet 1844, et fut guéri de tous ses maux en trois mois et demi. Il voit parfaitement bien des deux yeux, sans lunettes.

M. Deschamps, ouvrier ébéniste, âgé de 22 ans, rue Pont-Long, n° 28; atteint d'une amaurose. Quand il se présenta à moi, l'œil droit était frappé d'une cécité presque complète, et l'œil gauche ne

voyait que très-peu. En outre, sa santé était très-altérée. Au commencement du traitement, il ne pouvait lire avec des lunettes appropriées à sa vue, que six minutes par jour, en deux séances, et seulement dans un livre dont le caractère était de deux tiers de centimètre de hauteur.

Je commençai le traitement le 12 juin 1844, et le malade fut guéri de tous ses maux au bout de 8 mois.

Il voit très-bien des deux yeux sans lunettes.

Melle Amélie Lafargue, fille du receveur de l'enregistrement, rue Maucoudinat, 16; atteinte d'amaurose. Quant elle se mit entre mes mains, elle ne voyait que peu de son œil gauche, et l'œil droit était très-affaibli. En outre, mademoiselle Lafargue souffrait de fortes douleurs dans le globe de l'œil gauche, et de violents maux de tête. Son corps était très-affaiblie, à cause de maladies dans ces parties datant depuis plusieurs années.

Elle commença le traitement le 5 décembre 1844, et fut guérie parfaitement bien de tous ces maux au bout de trois mois. Sa vue est redevenue si bonne, qu'elle lit très-bien des deux yeux, sans lunettes.

Amblyopie amaurotique. (Vue devenue courte et confuse.)

M. COURAU, maître forgeron à la Guadeloupe, atteint d'une amblyopie amaurotique. Depuis deux ans il ne pouvait se livrer à aucun travail, et il sentait sa vue diminuer de plus en plus. Quand il se mit entre mes mains, les yeux étaient tellement affaiblis qu'avec une paire de lunettes appropriée à sa vue, il ne pouvait lire que deux ou trois minutes dans un livre, dont les caractères avaient un centimètre de hauteur.

Je commençai le traitement le 29 août 1842, et la guérison fut opérée en treize mois.

Il est parvenu à lire et à écrire très-bien, avec le secours des lunettes ; et il est en état de se livrer, à l'œil nu, à tous les travaux de sa profession. En outre, la vue est redevenue longue et distincte.

M. DE BARITAULD, propriétaire, rue du Loup, 73, atteint d'amblyopie amaurotique. L'œil droit était frappé de cécité presque complète, et l'œil gauche ne voyait que très-peu. Depuis sept ans, il ne pouvait déchiffrer les syllabes composées de deux à trois lettres dans un livre imprimé, pas même avec le secours des lunettes, quel que fût leur foyer. Il souffrait en même temps d'un rhuma-

tisme aux reins qui ne lui permettait de se lever qu'avec les plus grandes difficultés, quand il étair assis.

M. de Baritauld se mit entre mes mains le 1er septembre 1843, et fut guéri de tous ses maux au bout de 14 mois. Actuellement, il lit parfaitement bien des deux yeux et voit de très-loin à l'œil nu. Il faut observer que depuis de très-longues années M. de Baritauld ne pouvait plus voir de loin.

Madame Maurgues, rue Saint-Jean, 21; atteinte d'amblyopie amaurotique, cécité presque complète de l'œil droit; elle ne voyait de l'œil gauche que très-peu, et encore très-confusément. En outre elle éprouvait de violents maux de tête.

Je commençai le traitement le 25 avril 1843, et elle fut guérie en six mois.

La vue est redevenue si bonne, qu'elle lit très-bien des deux yeux sans lunettes. Les maux de tête avaient disparu dès les premiers quinze jours du traitement.

Amaurose qui survient chez les personnes atteintes de la myopie de naissance ou accidentelle.

M. Ducourneau, ex-rédacteur en chef du journal *l'Indicateur*, actuellement à Paris, rue de

La-Tour-d'Auvergne, 37, administrateur de la publication *la France*, ou Histoire naturelle des départements; atteint d'amaurose, et myope depuis plusieurs années.

Je commençai le traitement le 4 janvier 1843, et il fut guéri au bout de 7 mois.

Après le traitement, l'amaurose était radicalement guérie. Il lit très-bien à l'œil nu, et il voit presque d'aussi loin qu'une personne douée de la meilleure vue.

Madame de BRAYELONGUE, propriétaire, rue Montméjean, 8; atteinte d'amaurose et très-myope de naissance. Depuis plusieurs années, elle ne pouvait occuper ses yeux plus de cinq minutes de suite sans éprouver des maux de tête, et sans qu'il s'y développât une inflammation qui troublait la vue, au point que tout disparaissait devant ses yeux.

Elle se mit entre mes mains le 6 février 1843, et fut guérie de son amaurose au bout de six semaines. Elle lit très-bien à l'œil nu, et n'éprouve plus aucun mal de tête.

M. STOUVENEL, homme de lettres; atteint d'une amaurose et très-myope de naissance. Cécité com-

plète de l'œil droit, l'amaurose de l'œil gauche était très-avancée.

Il se mit entre mes mains le 5 avril 1843, et fut guéri de l'amaurose au bout de 9 mois.

M. Roumans, contrôleur des contributions indirectes, place Fondaudège, 20; atteint d'amaurose et myope de naissance. L'œil gauche était beaucoup plus affaibli que l'œil droit, et il avait constamment des maux de tête.

Je commençai le traitement le 22 juin 1843, et l'amaurose fut guérie au bout de six semaines. Depuis lors la vue de l'œil gauche s'est tellement améliorée d'elle-même, qu'elle est maintenant parfaite.

Madame de Juylart, propriétaire, rue Margaux, 17; atteinte d'amaurose et très-myope de naissance. Elle ne pouvait travailler cinq minutes de suite sans éprouver de violents maux de tête.

Elle se mit entre mes mains le 11 juillet 1844, et fut guérie en deux mois de son amaurose et de maux de tête.

M. Rétoré, ancien maître-clerc d'avoué, demeurant chez son frère, rue Saint-Remy, 58; atteint d'une amaurose compliquée d'une inflam-

mation des yeux et des paupières (myope de naissance). Quand il s'est présenté chez moi, il y avait deux années qu'il ne pouvait plus se livrer à aucune occupation sérieuse. Les yeux étaient dans l'état suivant; l'œil droit était frappé d'une cécité complète, et l'œil gauche ne voyait que très-peu. Outre les cils ordinaires, le malade avait un autre tour de cils sur le bord de la paupière inférieure de chaque œil. Le frottement continuel qui résultait de ces cils contre nature, avait d'abord produit un échauffement des yeux, et tout le reste s'en suivit. Les faux cils de l'œil droit étaient plus épais et plus forts que ceux de l'autre œil. En même temps M. Rétoré souffrait de violents maux de tête, et sa santé était très-altérée.

Durant la première période du traitement, il lui était impossible de lire ou d'écrire pendant une ou deux heures, au retour d'une promenade par un grand soleil. Au commencement du traitement, il ne pouvait lire avec des lunettes appropriées à sa vue, que dix minutes par jour, en deux séances, et seulement dans un livre dont les caractères avaient deux tiers de centimètre de hauteur. De plus, il fut longtemps sans pouvoir lire à la lumière.

Je commençai le traitement le 7 août 1843, et le

malade fut guéri de tous ses maux au bout de seize mois. Les faux cils des deux paupières inférieures ont entièrement disparu, et il voit parfaitement bien des deux yeux.

Diplopie (vue double).

M. Garro, commis greffier au tribunal civil, rue des Trois-Canils, 21; atteint de diplopie. Depuis sa naissance, il était très-myope de l'œil droit, et d'aussi loin qu'il peut se souvenir, son œil gauche était amaurotique au point qu'il ne pouvait distinguer avec lui que le jour de la nuit. Trois mois avant de se mettre entre mes mains, il perdit spontanément et presque entièrement la vue de l'œil droit. Alors, l'autre œil commença à voir un peu. En prenant un livre pour lire, il ne voyait que deux lettres à la fois, et cela encore en double. Il souffrait en même temps de maux de tête.

Je commençai le traitement le 26 mars 1843, et la guérison fut opérée au bout de deux mois.

Après les dix premiers jours du traitement, il pouvait déjà se livrer à ses occupations ordinaires, il ne souffrait plus de maux de tête. La guérison s'est très-bien maintenue jusqu'à présent.

Goutte sereine d'un œil et amaurose de l'autre.

Mlle Henriette Tarnude, couturière, rue Duranteau, n° 34; atteinte d'une goutte sereine de l'œil gauche, et d'une amaurose de l'œil droit, compliquée de très-forte inflammation.

Ces maladies se déclarèrent quinze jours avant qu'elle se présentât chez moi ; et, pendant ce temps, elles firent de si rapides progrès, que la malade ne voyait que très-peu des deux yeux. En outre, elle éprouvait de violents maux de tête.

Je commençai le traitement le 7 août 1843, et elle fut guérie en cinq mois de tous ses maux.

Inflammation d'un œil, et obscurité complète du même œil, à cause d'accident.

M. Teuler, docteur-médecin, rue du Mirail, 10. En passant devant un ouvrier qui taillait une pierre, un morceau de celle-ci sauta dans l'œil gauche du docteur, et y produisit une inflammation subite, qui causa de fortes douleurs au malade. Il se forma sur cet œil une obscurité telle, qu'en regardant une personne ou un objet, il ne voyait devant lui qu'une ombre.

Je commençai le traitement le 22 octobre 1844,

et le malade fut radicalement guéri au bout de neuf jours.

Inflammations très-graves de l'intérieur et de l'extérieur de l'œil. — Épaississement de l'humeur aqueuse. — Conjonctivité assez intense.

Mlle Dubreuil, âgé de 18 ans, lisseuse, rue Saint-Antoine, 9; souffrait depuis plusieurs mois d'une inflammation très-grave des deux yeux, lorsqu'elle se présenta chez moi. La maladie était déjà si avancée, qu'elle ne pouvait plus se conduire seule dans les rues. La malade avait à chaque œil un pannus, et celui de l'œil droit était si épais, qu'elle ne pouvait distinguer de ce côté que le jour de la nuit. En outre, sa santé était très-altérée, elle éprouvait de violents maux de tête et des douleurs dans le globe de l'œil.

Je commençai le traitement le 22 août 1843, et elle fut guérie de tous ses maux au bout de cinq mois.

Actuellement, elle voit très-bien des deux yeux, et sa santé est parfaitement rétablie.

Mme Broussais, marchande d'allumettes, rue Rousseau, 5; souffrait depuis huit jours d'une in-

flammation très-prononcée des deux yeux, accompagnée de fortes douleurs de tête et d'insomnie. L'inflammation, plus intense de l'œil droit, était compliquée d'un épaississement de la cornée transparente, qui troublait la vue au point qu'elle ne pouvait plus rien distinguer de ce côté. Soumise à mon traitement le 5 septembre 1842, elle était complétement guérie des deux yeux au bout de huit jours.

M. Boyer, marchand épicier, demeurant rue des Lois, 8. En arrivant, il y a trois mois, de l'île de France, il eut une attaque de goutte au pied, et après sa disparition, l'œil droit devint malade.

Lorsqu'il se présenta chez moi, il avait depuis quinze jours une inflammation extérieure et intérieure du globe de l'œil droit, qui était très-intense et compliquée d'un pannus transparent de la cornée, si épais que le malade ne pouvait plus distinguer le jour de ce côté. L'œil gauche commençait à s'enflammer comme le précédent, et la vue était troublée au point qu'il ne pouvait plus se livrer à aucune occupation.

Dès le cinquième jour du traitement, les douleurs avaient cessé complétement, et au bout de cinq semaines la guérison était parfaite, au point

que le malade pouvait très-bien lire des deux yeux.

Melle Destuet, âgée de quinze ans, petite rue de Lannion, 5. Depuis l'âge de huit ans, elle souffrait continuellement d'une forte inflammation des yeux, et lorsqu'elle se présenta chez moi, l'inflammation était parvenue au plus haut degré ; l'œil droit était aboli, et l'œil gauche avait un pannus si intense, qu'elle ne voyait de ce côté que très-peu et très-confusément. Elle ne pouvait plus se conduire seule dans les rues. En outre, la malade était affectée de la constipation la plus opiniâtre, l'appétit était nul, le corps très-affaibli ; elle éprouvait de violents maux de tête et des douleurs dans les yeux.

Je commençai le traitement le 22 mars 1843, et elle fut guérie de tous ses maux au bout de quatorze mois. Elle voit très-bien des deux yeux sans le secours des lunettes, et se porte à merveille.

M. Plangues, maître mécanicien chaudronnier, rue des Menuts, 4. Lorsqu'il commença le traitement, il souffrait depuis un an d'une inflammation des yeux des plus graves, et depuis neuf mois il ne pouvait se livrer à aucun travail. Quand il se présenta chez moi, l'œil droit était aboli et l'œil

gauche avait une tache qui ne lui permettait de voir que très-peu. Il éprouvait en outre des maux de tête, et de violentes douleurs dans le globe de l'œil.

Le traitement commença le 18 juillet 1843, et la guérison fut opérée en huit mois.

L'œil droit a repoussé tous les corps étrangers dont il était obstrué, il a repris sa grandeur naturelle, et M. Plangues distingue avec lui le jour de la nuit. Son autre œil est redevenu très-clair; et actuellement, il lit assez bien de cet œil, même sans lunettes. Dans le premier mois du traitement, les douleurs dans les yeux et les maux de tête avaient disparu.

Mme Farnuel, rue de Fleurus, 20. Deux ans avant de commencer le traitement, elle souffrait d'une très-grave inflammation des yeux, et surtout de l'œil gauche. L'oculiste qui soignait cette dame, employait la pierre infernale pour l'œil gauche, ce qui produisait des douleurs atroces dans cet œil et dans la tête. Ces douleurs durèrent plusieurs mois et furent cause que l'œil gauche saillit en dehors de son orbite, et devint aveugle. Un mois avant qu'elle se présentât chez moi, les deux yeux s'emflammèrent de nouveau; et lorsque je commençai le traitement, l'œil droit offrit

tous les symptômes qui avaient eu lieu pour l'œil gauche, deux ans auparavant ; il était couvert d'un pannus tel, que la malade ne pouvait plus se conduire seule dans les rues ; et la nuit elle ne voyait point du tout à la lumière. En outre, elle éprouvait des douleurs atroces aux yeux et dans la tête ; elle était affectée d'insomnie, et sa santé était très-altérée.

Le traitement commença le 22 juillet 1843, et la malade fut guérie de tous ses maux au bout de sept mois. Depuis lors, elle lit bien de très-près, à la lumière comme au jour ; et sa santé est complétement rétablie.

Mlle Peyrat, âgée de quinze ans, rue de l'Étoile, 13. Un mois avant le traitement, les deux yeux furent atteints d'inflammation. Quand elle se présenta chez moi, ils étaient couverts d'un pannus tel, qu'elle ne voyait presque plus de l'œil droit, et la vue de l'œil gauche était très-confuse. Elle éprouvait en même temps des maux de tête, et son corps était très-affaibli.

Je commençai le traitement le 11 mars 1844, et la malade fut délivrée de tous ses maux au bout de quatre mois. Elle voit très-bien des deux yeux, sans lunettes.

M. Charles Camus, charpentier, commune de Saint-André-de-Cubzac. Depuis son enfance, il louchait de l'œil gauche, qui était tourné en dehors. Trois mois avant le traitement, l'œil s'enflamma, il s'y forma une tache qui le rendit aveugle. Le malade éprouvait des douleurs très-fortes dans l'intérieur du globe de l'œil, et autour de son orbite; à cela se joignaient de violents maux de tête. Quinze jours avant le traitement, l'œil droit se troubla au point que le malade ne pouvait plus se livrer à aucun travail.

Je commençai à lui donner mes soins le 22 octobre 1844; il fut guéri de tous ses maux au bout de trois semaines. L'œil gauche ne louche presque plus, et il peut distinguer avec lui le jour de la nuit.

M. Beaulieu, armateur, place Fondaudège, 17; atteint depuis sa naissance d'une myopie très-prononcée. Huit ans avant de se présenter à moi, il fut atteint d'une grave inflammation des yeux, qui fut cause que l'humeur aqueuse de l'œil droit s'écoula presque entièrement, et que cet œil se chargea tellement de corps étrangers, qu'il ne présentait plus qu'une masse informe. L'autre œil s'était troublé à ce point que, depuis cette époque, le malade ne pouvait se livrer à aucune occupation.

Quinze jours avant de commencer le traitement, le malade sentit que le peu de vue qu'il avait conservé allait se perdre entièrement.

Au commencement du traitement, il ne pouvait distinguer très-péniblement, avec des lunettes convenables à sa vue, qu'une syllabe à la fois, dans un livre dont les caractères avaient un centimètre de hauteur, et le premier jour il ne put lire que six minutes en deux séances, et cela encore avec beaucoup de fatigue.

Je lui donnai mes premiers soins le 22 février 1843, et je les continuai pendant cinq mois.

Durant ce temps, l'œil droit fut délivré de tous les corps étrangers qui l'obstruaient; il reprit presque complétement l'humeur aqueuse qu'il avait perdue, et M. Beaulieu distingue de cet œil le jour de la nuit; de l'autre œil, il est parvenu à voir très-bien pour lire et pour écrire, même sans lunettes.

Quoiqu'il n'ait pas suivi le traitement jusqu'à la fin, non-seulement il a conservé tout ce qu'il avait gagné; mais, depuis, sa vue s'est encore améliorée.

M. Bermond père, négociant, rue Notre-Dame, n° 29; atteint d'une myopie de naissance très-pro-

noncée. Dix ans avant de se présenter à moi, son œil gauche fut entièrement détruit par suite d'une inflammation très-grave, et l'œil droit était troublé à tel point que, depuis cette époque, le malade ne pouvait se livrer à aucune occupation.

Au commencement du traitement, il ne pouvait distinguer que très-difficilement, avec des lunettes convenables à sa vue, des syllabes de deux à trois lettres, dans un livre dont les caractères avaient un centimètre de hauteur. Le premier jour il ne pouvait lire que quatre minutes, en deux séances, et cela encore avec beaucoup de fatigue.

Je lui donnai les premiers soins le 19 juin 1843, et il resta trois mois entre mes mains. Pendant ce temps, il parvint à lire assez bien dans un livre d'un caractère ordinaire.

Quoique M. Bermond n'ait pas continué le traitement jusqu'à la fin, non-seulement il a conservé tout ce que sa vue avait gagné; mais encore il lit actuellement à l'œil nu toute espèce de caractères.

CONCLUSION.

En examinant les cas de guérisons ci-dessus mentionnés, on arrive aux conséquences suivantes :

1° Ces guérisons comprennent la presque totalité des maladies des yeux, qui peuvent survenir pendant la durée de la vie humaine;

2° Elles ont été obtenues en des intervalles de temps plus ou moins longs, en raison de la gravité de la maladie;

3° Tous ceux qui se sont soumis à mon traitement, et dont la santé était plus ou moins altérée, ont été, sans aucune exception, parfaitement guéris des maladies du corps dont ils étaient affectés avant que je leur donnasse mes soins; et la guérison de celles-ci a toujours précédé la guérison complète des maladies des yeux;

4° Les personnes guéries ont non-seulement conservé tout ce qn'elles avaient gagné par le traitement; mais encore, depuis que j'ai cessé de leur donner mes soins, leur vue s'est constamment améliorée à l'aide des dernières lunettes dont elles continuent l'usage;

5° Tous les malades ont ressenti, dès les premiers jours du traitement, une amélioration très-sensible, soit aux yeux, soit dans les autres parties du corps. Pendant ce même temps, l'individu a été presque toujours radicalement guéri de l'inflammation des yeux, de la photophobie, et des douleurs qu'il éprouvait dans l'intérieur du globe de

l'œil et dans la tête ; et peu à peu les fonctions du corps ont repris leur exercice d'autrefois. De plus, depuis le commencement du traitement jusqu'à guérison complète, les malades ont éprouvé une amélioration constamment progressive, dans l'état des yeux, et dans celui du corps ; même ceux dont le traitement a duré le plus longtemps. Enfin, personne n'a jamais éprouvé le plus léger inconvénient du traitement, soit à son début, soit pendant tout le cours de sa durée.

Nota. Il faut observer que si, après le traitement, la vue reste faible, et que par conséquent l'individu ait besoin de conserver des lunettes, pour les travaux de près, ou pour voir de loin, il ne doit jamais se servir d'autres verres que de ceux qui sont parfaitement appropriés à sa vue. Dans le cas contraire, où l'on ferait usage de verres achetés dans le commerce, il arrivera le plus souvent que les yeux s'irriteront de nouveau, et au bout de quelque temps, la maladie reparaîtra comme par le passé.

FIN.

PARIS.—IMPRIMERIE DE FAIN ET THUNOT, RUE RACINE, 28.